

Augmentation de capital réservée aux salariés « Elis for All 2022 »

Saint-Cloud, le 3 novembre 2022

La période de souscription à l'augmentation de capital réservée aux salariés d'Elis s'est achevée le 5 octobre 2022. 3,56% des salariés établis dans 17 pays du Groupe ont fait le choix de participer soit directement, soit via le FCPE d'Elis, à cette opération, la troisième de ce type dans l'histoire du Groupe, pour une souscription globale de près de 4,9 millions d'euros.

Mise en œuvre par le Conseil de surveillance d'Elis du 27 juillet 2022 et le Directoire du 28 juillet 2022, sur délégation de l'Assemblée Générale du 19 mai 2022, l'augmentation de capital permettait aux salariés du Groupe d'investir dans l'action Elis à un prix unitaire de 8,97 euros correspondant à la moyenne des cours d'ouverture de l'action du 19 août au 15 septembre 2022 décotée de 30%, et en bénéficiant d'un abondement d'Elis égal à une action offerte pour 10 actions souscrites.

Les souscriptions reçues se sont traduites par l'émission, le 3 novembre 2022, de 583 130 actions nouvelles (actions gratuites comprises) d'une valeur nominale de 1 euro, représentant 0,25 % du capital, soit un produit global d'émission (prime incluse) de 4 940 810,55 euros. Les actions créées, qui portent jouissance courante, ont été admises aux négociations sur Euronext Paris (ISIN code FR0012435121) le même jour.

Contact

Nicolas Buron

Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0) 1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com